

Questions orales

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je signale au député que le ministère a tout un éventail de programmes de formation. Cela comporte non seulement ceux qui ont été annoncés au printemps et à l'été, mais ceux qui existaient déjà tels le programme PACLE et toutes sortes d'autres programmes de formation. Ce que nous avons toujours affirmé à la Chambre c'est que l'effet conjugué des programmes de crédit d'impôt et des programmes d'emploi direct allait créer plus de 50,000 nouveaux emplois.

M. Hawkes: Le ministre voudrait-il communiquer à la Chambre les données qu'il utilise pour ses prévisions? Il existe un rapport entre l'évolution du produit national brut et la création d'emplois. Je voudrais que le ministre nous dise sur quels chiffres il fonde ses prévisions de main d'œuvre compte tenu des liens existant entre le PNB et les emplois. Par exemple, si la progression du PNB dépassait de 1 p. 100 ce qui a été prévu, le ministre serait-il en mesure de nous dire combien de nouveaux emplois pourraient être créés: 75,000, 100,000 ou 125,000? Sur quelles données fonde-t-il ses prévisions?

M. Axworthy: Madame le Président, la question du député exigerait une réponse très détaillée et très technique. Nous avons souvent répondu à cette question à l'occasion de l'étude du budget des dépenses et de bills antérieurs. Je voudrais rappeler que le gouvernement actuel a comme principe d'orienter ses programmes de création d'emplois en fonction de ceux qui en ont le plus besoin. C'est pourquoi, dans tout programme d'emploi direct, les plus fortes sommes sont affectées aux régions où le chômage est le plus élevé. Nous croyons que l'usage rationnel de nos ressources exige d'aider les régions les plus touchées par le chômage. Tous les programmes de création d'emplois sont fondés sur cette réalité.

* * *

LA GALERIE NATIONALE**LA DÉMISSION DE LA DIRECTRICE—LES MESURES ENVISAGÉES POUR ACCROÎTRE LES SUBVENTIONS**

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État suppléant. La directrice de la Galerie nationale du Canada, M^{me} Shih, a remis sa démission hier parce que le gouvernement libéral a refusé d'annuler une réduction de 1 million de dollars que le gouvernement conservateur avait opérée dans le budget de cet organisme. Étant donné que le ministre songe à réduire encore le budget de \$200,000 pour l'année prochaine et que deux directeurs ont remis leur démission pour cette raison en cinq ans, le secrétaire d'État suppléant voudrait-il dire à la Chambre si le gouvernement entend mettre de l'ordre dans l'administration et le financement de la Galerie pour éviter la faillite de l'un de nos plus prestigieux organismes culturels?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État suppléant): Madame le Président, les prémisses de la question du député sont fausses. Cette compression imposée par le gouvernement conservateur précédent, comme le député l'a bien dit, a été supprimée par le gouvernement actuel il y a une semaine.

M. de Jong: Madame le Président, je suis sidéré de voir que M^{me} Shih a quitté son poste à cause des compressions budgétaires et que le secrétaire d'État suppléant nous dit à l'instant même que cette compression a été supprimée par le gouvernement actuel. J'aurais peut-être dû poser ma question au secrétaire d'État, qui m'aurait donné une réponse plus actuelle.

Voici ce que j'aimerais demander à l'honorable représentant: comme divers gouvernements ont promis de déménager la Galerie nationale dans de nouveaux locaux—promesse faite, je crois, il y a déjà 25 ans—et comme la Galerie a plus de 100 ans et qu'elle est connue et respectée dans le monde entier, le gouvernement libéral actuel a-t-il l'intention de tenir sa promesse et de nous dire quand la Galerie nationale doit déménager dans des locaux convenables et satisfaisants?

M. Roberts: Madame le Président, je ne suis pas du tout surpris par la confusion du député. Le fait est que le ministre des Travaux publics étudie cette question à l'heure actuelle.

* * *

L'ÉNERGIE**CANSO, N.-É.—LA POSITION DU MINISTRE CONCERNANT LE TERMINAL GNL**

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Elle fait suite à une question posée vendredi par le député de Joliette. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a signalé que l'on devrait interroger le ministre de l'Expansion économique régionale sur les déclarations qu'il a faites récemment à certains journalistes concernant le terminal de GNL à Canso, en Nouvelle-Écosse. J'ai pensé que le ministre aimerait peut-être faire consigner sa réponse au compte rendu aujourd'hui.

[Français]

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, j'ai été en effet interrogé par des journalistes qui me disaient que le fait que le gouvernement canadien a décidé de prolonger le gazoduc jusqu'aux Maritimes allait nécessairement mettre de côté Gros-Cacouna comme site, étant donné que Petro-Canada avait déjà dit dans le passé qu'ils étaient intéressés au projet de Gros-Cacouna et au site où on propose de l'aménager. Et j'ai répondu aux journalistes qu'il s'agissait là de la bêtise de A à Z, étant donné que toute cette question-là va être étudiée dans quelques mois par l'Office national de l'Énergie, et qu'il va falloir attendre un certain temps que les auditions aient eu lieu et que l'Office de l'Énergie rende sa décision.